

Muséologie et colonialité du pouvoir

L'exemple de la « participation » des diasporas africaines au processus de rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren

Nouria Ouali

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ** 2020/4 (N° 182), PAGES 77 À 95

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ETUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.182.0077

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-4-page-77.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Muséologie et colonialité du pouvoir

L'exemple de la « participation » des diasporas africaines au processus de rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren

Nouria OUALI *

RESUME

L'article propose d'analyser la dynamique entre les membres des diasporas africaines noires de Belgique et les représentants du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (MRAC) lors de sa rénovation (2014-2018). Créé en 1898 dans le Palais des colonies de l'exposition universelle de Bruxelles sous le nom de « musée du Congo », ce musée (renommé en 2018 Africa Museum) incarne, pour ces diasporas, l'héritage colonial par excellence de la Belgique et constitue un terrain d'enjeux matériels (œuvres d'art/biens mal acquis durant la colonisation, décolonisation de la muséographie) et symboliques majeurs. L'analyse met en lumière la persistance du poids de l'héritage colonial et de la colonialité du pouvoir sur les diasporas africaines de Belgique qui s'est manifestée, en l'occurrence, dans la difficulté de celles-ci à faire valoir ses points de vue sur la rénovation et son aspiration à décoloniser l'approche muséale du MRAC.

MOTS-CLES : Africains noirs, Belgique, colonisation, diaspora, histoire, musée

L'assassinat d'un citoyen africain-américain, George Floyd, le 25 mai 2020 à Minneapolis (États-Unis) a non seulement propulsé sur le devant de la scène le problème récurrent du racisme et des violences policières contre les Noirs sur l'ensemble de la planète, mais il a aussitôt fait resurgir en Belgique la question coloniale tant dans sa matérialité que dans ses symboles (statues, noms de rue)¹. S'il est une institution qui, précisément, consacre l'entreprise coloniale brutale² au Congo, c'est bien le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), rebaptisé *Africa Museum* en 2018 pour signifier sa modernisation et la « décolonisation » du regard sur l'Afrique.

Cet article propose à la fois de contextualiser les conditions historiques de la création du MRAC pour mieux en saisir l'héritage (sa filiation)

* Docteure en sociologie, professeure à la Faculté de Philosophie et Sciences sociales et chercheure au Centre METICES, Université Libre de Bruxelles.

1. L'auteure remercie infiniment Gratia Pungu pour sa relecture attentive et leurs nombreux échanges qui ont apporté des éclairages essentiels à la rédaction de cet article.
2. HOCHSCHILD, Adam, *Les Fantômes du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'État du Congo 1884-1908*, Paris : Éd. Tallandier, 2019 (1ère éd. 1998), 617 p.

colonial et de décrypter les signes de la colonialité du pouvoir dans le processus de « participation » au projet de rénovation du musée des diasporas africaines issues des anciennes colonies belges (Congo, Rwanda, Burundi). La notion de diasporas renvoie ici à une construction et à une autodéfinition fondées sur des pratiques, des discours et des projets sociaux et politiques et non à une entité présentant des caractéristiques objectives³.

La colonialité du pouvoir⁴ désigne le rapport de domination établi lors de la formation des Amériques et du capitalisme moderne euro-péo-centré au XVI^e siècle. Un de ses ressorts essentiels réside dans la classification des populations à l'échelle du monde sur la base d'une construction sociale de la race élaborée dans le cadre de la colonisation, qui attribue une place et un rôle déterminés aux colons et aux colonisés. Outre l'infériorité de leur être, les coutumes et les savoirs des colonisés sont dévalorisés, tandis que le colonisateur affirme détenir les seules valeurs et connaissances, valides et universelles⁵. Cette injustice épistémique⁶ s'actualise notamment dans l'invisibilité ou la marginalité des chercheurs ex-colonisés dans l'espace académique, ainsi que dans la non-légitimité de leurs questions de recherche et de leurs points de vue, ou encore dans l'imposition des modes et catégories de pensée dominants. Ces pratiques sont illustrées dans le processus de « participation » au projet de rénovation du MRAC auquel des représentants des diasporas africaines ont été conviés. Le paradigme de la colonialité du pouvoir a vocation ici à interroger ce que cette « participation » révèle du rapport néocolonial qu'entretiennent les membres du MRAC avec les ex-colonisés et leurs descendants. Ainsi, en dépit de l'intention louable du musée d'associer les diasporas africaines – argument constamment magnifié dans la stratégie de communication du musée –, l'impensé des rapports sociaux avec ces diasporas a entraîné une multitude d'entraves à leur contribution au renouveau du musée et l'impossible décolonisation de l'exposition permanente.

-
3. GRÉGOIRE, Nicole, "Redéfinir une communauté de destin. La 'diapora africaine' comme catégorie de pratique", *Uzance*, n° 5, 2016, pp. 11-22.
 4. Théorisée par Anibal Quijano, la matrice coloniale (ou « colonialité ») du pouvoir repose sur quatre dispositifs : l'exploitation de la force de travail, la domination ethno-raciale, le patriarcat et le contrôle des formes de subjectivité (ou l'imposition d'une orientation culturelle eurocentriste). Voir QUIJANO, Anibal, "'Race' et colonialité du pouvoir", *Mouvements*, vol. 3, n° 51, 2007, pp. 111-118 ; QUIJANO, Anibal, "Coloniality of Power and Eurocentrism", *Nepantla Views from South*, Vol. 1, No. 3, 2000, pp. 533-580.
 5. MIGNOLO, Walter, *La désobéissance épistémique. Rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*, Bruxelles : Peter Lang AG, 1997, 185 p.
 6. BHARGAVA, Rajeev, "Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme", *Socio*, n° 1, 2013, pp. 41-75.

L'article analyse le processus de rénovation du musée à partir du point de vue et du bilan de représentants des diasporas africaines qui y ont été impliqués. Il s'appuie sur une riche documentation produite par les six experts élus parmi les diasporas pour participer à cette rénovation du musée dans une structure dénommée « Groupe des six » (G6) (rapports, comptes rendus et documents des réunions ; courriers ; articles des membres des diasporas africaines), sur des *interviews* publiées dans différents médias et sites internet (des six experts et des représentants des associations des diasporas africaines impliqués dans la structure dénommée COMRAF⁷) et sur un entretien que nous avons réalisé avec un membre du G6. L'article revient d'abord sur des éléments d'histoire du MRAC et sur le contexte de sa rénovation, puis il examine les conditions matérielles de la participation des diasporas africaines et leurs difficultés pour faire entendre leurs voix. Il analyse ensuite les principaux désaccords portant sur la rénovation de l'exposition permanente entre les membres du MRAC et les représentants des diasporas africaines. La conclusion souligne l'interprétation divergente du verbe « décoloniser » entre ces deux catégories d'acteurs et l'impensé des rapports sociaux de domination vis-à-vis des diasporas africaines qui constituent des obstacles majeurs à la participation pleine et entière des diasporas à la transformation de l'approche muséale du MRAC.

Avant d'entrer en matière, précisons que la présence des Congolais, des Rwandais et des Burundais qui sont une des composantes des diasporas africaines dont sont issus les membres qui ont été choisis pour la rénovation du musée, est ancienne et relativement faible en Belgique d'après les statistiques disponibles. L'arrivée des premiers Congolais est établie dès la fin du XIX^e siècle, dans le cadre des tristement célèbres « zoo humains »⁸ organisés lors des expositions universelles d'Anvers (1885 et 1894) et de Bruxelles (1897 et 1958) qui exhibaient les modes de vie « sauvages » pour mieux justifier l'entreprise coloniale civilisatrice. Au XX^e siècle, la migration des colonisés issus des territoires occupés ou administrés par la Belgique vers la métropole n'est pas autorisée car ceux-ci doivent alimenter la réserve de main-d'œuvre nécessaire aux exploitations minières ou agricoles des employeurs belges⁹. Cependant, certains migrent par le biais des familles

7. Comité de concertation MRAC-Associations africaines qui réunit des représentants du musée et une cinquantaine d'associations des diasporas africaines.

8. CORNET, Anne, "Les Congolais en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles" in : MORELLI, Anne (sous la direction de) *Histoire des étrangers... et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles : Couleur livres, 2004, pp. 375-400.

9. KAGNÉ, Bonaventure, "Africains de Belgique, de l'indigène à l'immigré", *Hommes & migrations*, n° 1228, novembre-décembre 2000, pp. 62-67.

ou des patrons belges qu'ils servent. D'autres partent pour suivre des études visant à parfaire leur éducation catholique et à préparer l'élite politique, économique et religieuse au service de la colonisation. Après les indépendances, les migrations d'étudiants et de réfugiés, notamment suite au génocide au Rwanda en 1994, s'amplifient jusqu'à leur stabilisation à partir de 2015. En 2018, 123 601 personnes originaires des anciennes colonies belges (Congo-Kinshasa, Burundi et Rwanda) sont recensées en Belgique, soit à peine 2,2 % de la population d'origine étrangère. Ces personnes résident majoritairement dans les zones urbaines (Bruxelles, Anvers, Liège), possèdent un niveau d'éducation élevé (60 % d'entre elles sont diplômées du supérieur), mais elles sont aussi les plus discriminées, notamment sur le marché du travail. Elles sont plus politisées, particulièrement sur la question coloniale¹⁰, et se sont organisées dans un tissu associatif dense à caractère culturel, politique ou religieux.

Le Musée royal de l'Afrique centrale : origines et métamorphoses

L'ancêtre du MRAC fut ouvert au public en 1898 dans l'ancien « Palais des colonies » : cet espace belge de l'exposition universelle de 1897 tenue à Bruxelles offrait à l'État indépendant du Congo (EIC), propriété de Léopold II, une vitrine destinée à convaincre les Belges du bien-fondé de l'entreprise coloniale et en particulier des milieux d'affaires pour y investir¹¹. Le musée s'intitule « Musée du Congo » ou « Musée colonial ». Son histoire et celle de ses collections datent de la Conférence de géographie, réunie en 1876 à Bruxelles, qui organise la division de l'ex-royaume du Kongo en trois parties¹². En 1884, l'Association internationale du Congo propose la création du musée colonial d'Afrique qui ouvre ses portes en 1898. Et en 1901, le roi décide de construire le musée de Tervuren, qui sera inauguré après sa mort en 1910.

-
10. DEMART, Sarah ; SCHOUAKER, Bruno ; GODIN, Marie ; ADAM, Ilke, "Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais", Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, novembre 2017, 225 p. ; GRÉGOIRE, Nicole ; MAZZOCCHETTI, Jacinthe, "Altérité 'africaine' et luttes collectives pour la reconnaissance en Belgique", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 2, 2013, pp. 95-114.
 11. VAN DE VELDE, Christian, "L'État indépendant du Congo aux expositions universelles belges : organisation et acteur d'une propagande coloniale (1885-1905)", *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 39, n° 3-4, 2009, pp. 405-445.
 12. Le Congo Léopoldville (aux Belges), le Congo Brazzaville (aux Français) et l'Angola ancien territoire Portugais. Voir HENRY, Élise, "Le *Mouvement Géographique*, entre géographie et propagande coloniale", *Belgeo*, n° 1, 2008, pp. 27-46.

Le MRAC : l'emblème de la colonisation belge

Placé sous la tutelle du ministre des Colonies, le musée de Tervuren est chargé de présenter l'œuvre civilisatrice des militaires, administrateurs, missionnaires, commerçants et industriels. Cette mission civilisatrice est célébrée dans la section ethnographie du musée qui organise la première exposition destinée à présenter les mœurs des tribus du bassin Congo. La collection d'ustensiles, de cartes et de trophées ramenés pour l'exposition universelle d'Anvers de 1885 constitue les premiers fonds du musée colonial de Tervuren, aménagé en quatre sections : botanique, zoologie, géologie et minéralogie, anthropologie et ethnographie. Créée en 1928, la partie dédiée à l'anthropologie physique et à la préhistoire légitime les multiples missions scientifiques¹³ des chercheurs du musée qui contribuent à la « récolte » de nombreux objets et à l'enrichissement des collections du musée¹⁴.

En 1952, le musée prend le nom de « Musée royal du Congo belge » et devient, en 1960, le Musée royal de l'Afrique centrale dans le contexte des luttes d'indépendance des colonies belges. Il constitue alors une référence mondiale sur cette région, en raison, à la fois, de ses collections estimées à plusieurs millions de pièces et de l'expertise scientifique eurocentrée qui s'y est développée pendant la colonisation. Le MRAC accroît ses collections, mais il évolue peu en termes de muséologie¹⁵. La réflexion sur le réaménagement des salles et sur la création d'espaces consacrés à d'autres parties de l'Afrique (occidentale, orientale et méridionale) s'ébauche dans les années 1990 lors d'expositions temporaires¹⁶. Néanmoins, après la nomination d'un nouveau directeur en 2001, la réflexion sur le processus de rénovation démarre en 2002, avec la création d'un groupe de travail interne auquel seront associées deux personnes externes au musée issues des diasporas africaines.

13. Le MRAC est à la fois un musée et une institution scientifique fédérale placée sous l'autorité du ministère de la recherche scientifique. C'est précisément son rôle scientifique dans l'approche raciste de l'Afrique qui sera dénoncée.

14. BOUTTIAUX, Anne-Marie, "Des mises en scène de curiosités aux chefs-d'œuvre mis en scène. Le Musée royal de l'Afrique à Tervuren : un siècle de collections", *Cahiers d'études africaines*, vol. 39, n° 155-156, 1999, pp. 595-616.

15. ROGER, Aurélie, "D'une mémoire coloniale à une mémoire du colonial : la reconversion chaotique du Musée royal de l'Afrique centrale, ancien musée du Congo belge", *Cadernos de estudios africanos, Centro de Estudos Internacionais*, n° 9-10, 2006, pp. 43-75. Une série de critiques porte sur l'insuffisance de mise en valeur des collections.

16. Pour une analyse des différentes expositions présentées comme l'amorce de la réflexion sur la rénovation, voir CRENN, Gaëlle, "La réforme muséale à l'heure postcoloniale. Stratégies muséographiques et reformulation du discours au MRAC (2005-2012)", *Culture & musées*, n° 28, 2016, pp. 177-201.

La rénovation proprement dite commence en février 2014. Elle porte sur l'exposition permanente, à laquelle sont associées les diasporas africaines, et sur le bâtiment (rénovation de l'ancien et construction d'un nouveau pavillon). Pour notre témoin interrogé, ce bâtiment est « *une icône du colonialisme triomphant* » qui fut financé grâce aux bénéfices du commerce de l'or et à l'exploitation du caoutchouc. Cependant, les diasporas n'auront aucun droit de regard sur sa transformation car l'édifice, et nombre de ses objets (statues, vitrines et fresques), ont été classés juste avant la rénovation. Le 9 décembre 2018, l'*Africa Museum* ouvre ses portes.

La rénovation du MRAC : le sens de l'histoire

Les critiques négatives à l'égard du musée de Tervuren fusent de toutes parts : dès les indépendances de la part des diasporas, et dans les années 1990, des journalistes et des chercheurs belges et internationaux. Elles s'amplifient à partir des années 2000 et pointent sa « muséologie figée et propagandiste coloniale », son « amnésie coloniale », sa « vision tronquée de l'histoire », son « temple à la gloire de Léopold II », « son indifférence face aux victimes congolaises » ou encore son rôle de dépositaire de « tombes » des peuples indigènes (crânes et squelettes)¹⁷. L'ancienne entrée du musée (la rotonde) est particulièrement explicite à cet égard : elle glorifie le génie du roi et l'œuvre coloniale belge à travers ses statues et ses slogans, « *la Belgique apportant la civilisation au Congo* », « *la Belgique apportant le bien-être au Congo* ». D'emblée, les visiteurs sont plongés dans le récit figé de « *la mythologie coloniale belge [...] à tel point qu'il paraît incroyable que l'institution ait pu être maintenue en l'état, sans aucun questionnement, jusqu'à nos jours* »¹⁸.

Aux critiques de longue date des diasporas africaines, dont une partie boycotte le musée, se mêlent celles des chercheurs et des médias dans un contexte politique interne¹⁹ et international (marqué par la

17. Voir notamment VERBEECK, Georgi, "Legacies of an Imperial Past in a Small Nation. Patterns of Postcolonialism in Belgium", *European Politics and Society*, vol. 21, 2020, pp. 292-306.

18. ROGER, Aurélie, "D'une mémoire coloniale à une mémoire du colonial : La reconversion chaotique du Musée royal de l'Afrique centrale, ancien musée du Congo belge", art. cité (voir pp. 46-47).

19. Le contexte politique interne est marqué par le rapport de la commission d'enquête parlementaire belge sur le Rwanda en 1997 suivi des excuses du Premier ministre belge en avril 2000, ainsi que par la commission parlementaire sur l'assassinat de Patrice Lumumba en février 2000.

publication d'ouvrages critiques sur la colonisation²⁰ et par la réforme des musées ethnographiques en Australie, Nouvelle-Zélande et au Canada). Les débats soulevés dans ces contextes accentuent la pression pour, à la fois, modifier sa muséologie et impliquer les diasporas africaines. Par ailleurs, le développement de l'industrie culturelle dans le cadre des politiques néolibérales des années 1990 contraint le MRAC à rechercher de nouveaux publics et ressources afin de pourvoir à une partie de son financement.

Le changement tardif et forcé du musée comparé aux autres précités résulte aussi du renouveau épistémologique postmoderne dans le monde scientifique et muséographique, qui critique les systèmes classificatoires, la prétendue « neutralité » et les mises en scène « objectives » du savoir pour favoriser une approche contextuelle et située²¹. Ce renouveau s'inscrit dans un mouvement muséologique postcolonial²² plus large où la contestation des propriétés et les exigences de restitution des objets contraignent les musées ethnographiques à « *mettre un terme aux aberrations ou aux crimes du passé, et satisfaire à une logique d'émancipation et d'appropriation qui vaut réparation* »²³.

Cette posture épistémologique promeut l'idée « d'une muséologie participative » qui suppose le recours aux ressources communautaires. Elle sera encouragée par l'Union européenne (UE) dans plusieurs projets²⁴. Désormais, les musées ethnographiques doivent se muer en espaces d'échanges et d'intégration culturelle qui seront assortis du discours néolibéral « de promotion de la diversité » (bien présente dans la rhétorique du MRAC) en lieu et place d'une pratique réelle d'égalité envers les diasporas africaines²⁵.

-
20. HOCHSCHILD, Adam, *Les Fantômes du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'État du Congo 1884-1908*, op. cit. ; DE WITTE, Ludo, *L'assassinat de Lumumba*, Paris : Éd. Kartala, 2000, 416 p.
 21. ROGER, Aurélie, "D'une mémoire coloniale à une mémoire du colonial : la reconversion chaotique du Musée royal de l'Afrique centrale, ancien musée du Congo belge", art. cité.
 22. Au sens chronologique de l'après indépendance qui questionne le passé colonial du point de vue des ex-colonisateurs alors que l'approche décoloniale déconstruit les rapports sociaux et l'épistémologie coloniale.
 23. POULOT, Dominique, "Le musée et le politique. Introduction", *Culture & musées*, n° 28, 2016, pp. 13-29 (voir p. 15).
 24. Programme européen « Sharing a World of Inclusion, Creativity and Heritage » (Swich) financé entre octobre 2014 et septembre 2018. Il prolonge deux projets précédents : *Ethnography Museums and World Cultures* (RIME) et *Réseau européen des associations de diasporas et musées ethnographiques* (READ-ME I & II) sur l'avenir des musées ethnographiques.
 25. AHMED, Sara, *On Being Included: Racism and Diversity in Institutional Life*, Durham: Duke University Press, 2012, 256 p.

Pour ces dernières, un changement majeur s'opère au début des années 1990 : leur avenir n'est plus seulement tourné vers les pays d'origine, il doit dorénavant se construire en Belgique²⁶. Ce changement de perspective entraîne une agentivité croissante des diasporas à l'échelle européenne²⁷, qui se traduit notamment par une série de revendications relatives à la décolonisation des relations politiques et économiques de la Belgique avec ses anciennes colonies, mais également du MRAC. Ainsi, les diasporas se mobilisent dans un mouvement associatif dense et veulent agir de l'intérieur sur les institutions qui produisent une image négative de l'Afrique²⁸. Face à la montée en puissance de l'extrême-droite, surtout en Flandre, une plateforme d'associations africaines se crée à Anvers en 2001 (comptant 22 nationalités différentes) pour engager une réflexion sur le racisme et ses origines en Belgique. Inévitablement, l'approche coloniale et raciste du MRAC est directement pointée, mais le directeur de l'époque ignore l'interpellation²⁹. En 2001, le nouveau directeur accepte la proposition de quelques représentants des diasporas africaines de créer un groupe de réflexion consultatif qui aboutira, en 2004, à la création du Comité de concertation MRAC-Associations africaines (COMRAF) composé des membres du musée et d'associations africaines.

Mise en œuvre de la « participation » des diasporas africaines : limites et contradictions

Dès 2001, le directeur projette de moderniser le MRAC et d'en faire un lieu de mémoire de l'Afrique centrale, auquel il veut associer les diasporas : « *Afin de stimuler le processus de rénovation et ayant à l'esprit que l'histoire de l'institution et des collections est partagée par les Belges et les peuples de l'Afrique centrale et leur diaspora, le MRAC veut impliquer celle-ci dans le développement de la trame de l'exposition* »³⁰.

26. GRÉGOIRE, Nicole, "Redéfinir une communauté de destin. La 'diaspora africaine' comme catégorie de pratique", art. cité.

27. SMALL, Stephen, *20 Questions and Answers on Black Europe*, The Hague: Amrit Publishers, 2018, 240 p.

28. CLETTE-GAKUBA, Véronique, "An Attempt at Political Subjectivation in a White Institution: The Case of the Royal Museum for Central Africa in Belgium" in: GRŽINIĆ, Marina ; PRISTOVŠEK, Jovita ; UITZ, Sophie (eds), *Opposing Colonialism, Antisemitism, and Turbonationalism: Rethinking the Past for New Conviviality*, Newcastle-upon-Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 2020, pp. 48-66.

29. KALONJI, Billy, "Comprenez notre déception", *Ensemble !*, n° 99, mai 2019, pp. 37-38.

30. MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, *Rapport annuel 2014*, Tervuren : MRAC, 2015, 103 p. (voir p. 36).

Cette « collaboration » est systématiquement mise en avant dans la communication du musée, qui la brandit comme un modèle d'ouverture auquel les diasporas sont au départ très sensibles. Cette rhétorique insistante serait, selon Véronique Clette-Gakuba³¹, un message à l'adresse du Conseil international des musées³² dont le MRAC est membre, pour indiquer le respect du code éthique qui requiert explicitement le dialogue avec les communautés en vue de la « restitution des biens culturels ».

De leur côté, les représentants des diasporas africaines sont demandeurs de cette collaboration : une cinquantaine d'associations élit 12 représentants au sein du COMRAF, lesquels éliront à leur tour six « experts » qui seront associés à la rénovation de l'exposition permanente. Certains sont déjà bien formés à la question muséale, comme le président du COMRAF qui fut membre pendant huit ans du Réseau européen des associations de diasporas et musées ethnographiques (*Read me*) et du programme européen *Swich (Sharing a World of Inclusion, Creativity and Heritage)*.

L'examen de la mise en œuvre du processus de participation des diasporas africaines vise à faire émerger les limites et les contradictions entre les intentions et les pratiques réelles des membres du musée constitutives de la colonialité du pouvoir à l'égard de ces diasporas.

Formalisation de la « collaboration »

L'implication des diasporas se réalise en deux étapes : en 2002, deux personnes sont associées au groupe de travail interne du MRAC qui aboutit à la création du COMRAF, en 2004. En 2007, le COMRAF est renouvelé et dispose d'une charte précisant son rôle (consultatif et non décisionnel), son mandat (trois ans), sa composition³³ et la nature de ses activités. Sa mission est large, puisqu'elle consiste à formuler des « propositions sur tout aspect concernant le fonctionnement et les activités du MRAC », mais, dans les faits, elle fera l'objet de plusieurs limitations. En juin 2014, le directeur du musée présente les grandes lignes de la rénovation de « l'exposition permanente » du musée aux cinquante associations des diasporas. En septembre 2014, le directeur officialise le principe de « collaboration » avec les diasporas en créant

31. "An Attempt at Political Subjectivation in a White Institution: The Case of the Royal Museum for Central Africa in Belgium", art. cité (voir p. 59).

32. Organisation non gouvernementale mondiale de musées et de professionnels de musées basée à Paris qui promeut et protège le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, matériel et immatériel.

33. Il est composé de 17 membres : cinq représentants du MRAC, neuf représentants des cinquante associations africaines et 3 personnes ressources.

le « Groupe de pilotage Rénovation » qui est une occasion de « redynamiser et d'intensifier le processus de consultation des diasporas »³⁴. Ces dernières désigneront six experts pour intégrer ce groupe de pilotage.

Choix des experts des diasporas et modalités de travail

La liste des critères de sélection et les conditions de collaboration peu conventionnelles proposées aux experts des diasporas laissent l'impression d'une certaine « légèreté » de la part du MRAC : l'informel marque la procédure de choix et les conditions de réalisation de la mission sont inconfortables et matériellement sous-estimées. En effet, la direction charge le COMRAF d'établir des contacts non officiels avec des candidats potentiels avant de lancer l'appel à candidature, qui ne sera jamais publié. Les critères de sélection sont livrés « en vrac » dans un email : les candidats doivent fournir une lettre de motivation et répondre aux critères de langues nationales belges, de sexe, de génération, de naissance en Belgique ou en République démocratique du Congo/Burundi/Rwanda, de spécialités en sciences humaines et sciences de la nature/de la terre, et de résidence en Belgique. Les conditions de travail (tâches, modalités de travail, honoraires) sont floues et peu valorisantes³⁵.

En octobre 2014, quatre femmes et deux hommes sont proposés au directeur par les représentants du musée et des diasporas pour intégrer le COMRAF qui les sélectionne sur la base de leurs qualifications (historien de l'art, anthropologue, sociologue, journaliste, *Diversity Officer*, professeur universitaire et commissaire d'exposition) et de leurs expertises sur l'Afrique, les arts, la culture et les musées. Ils seront liés au MRAC par une convention de confidentialité qui préviendra toute participation à des débats et toute expression publique sur les difficultés rencontrées. L'expression impersonnelle de « Groupe des six » (G6) (ou « Groupe diaspora ») qui les désigne exprime, selon notre témoin interrogé, « *le malaise et le problème de légitimité de notre inclusion dans le processus de rénovation* » ainsi que le rapport inégalitaire qui est d'emblée inscrit dans le statut entre les partenaires : « *D'un côté, [les représentants du MRAC] tiennent tout le pouvoir de leur institution : légitimité politique, scientifique et économique, et de l'autre [les représentants des diasporas] de leur seule élection par des associations issues de la diaspora financées par le MRAC. Les uns déci-*

34. MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE, *Rapport annuel 2013*, Tervuren : MRAC, 2014, 243 p.

35. Rémunération très en dessous des barèmes appliqués pour une expertise (250 euros par journée de travail, déplacements non inclus).

dent, les autres sont "invités" à donner leur opinion. La relation est inégalitaire et fait obstacle à toute entreprise de décentrement qui est au cœur de la démarche décoloniale ».

Si ces experts ne se connaissent pas, ils poursuivent le même objectif : « décoloniser le musée et l'exposition permanente ». Ils se montreront très combatifs tout au long du processus pour tenter d'y parvenir, mais ont l'impression de prêcher dans le désert. Ainsi, lors des réunions, ils débattent de l'intense charge de travail, des difficultés de maîtrise de la temporalité du travail (« sous le rythme de l'urgence permanente »), des honoraires, des sollicitations tous azimuts parfois hors de leurs zones de compétences, ce qui, selon notre témoin, « porte atteinte à notre professionnalisme et à notre crédibilité ». Le personnel du MRAC intervient au contraire sur la base de leur spécialité et sur leur temps de travail³⁶. Enfin, l'absence de comptes rendus des réunions du MRAC est perçue comme une manœuvre pour éviter « à l'institution de laisser des traces de nos désaccords ».

Au fil du temps, le rôle actif et offensif du G6 suscite une position défensive du personnel et, pour certains, une attitude de plus en plus hostile. Elles se traduisent par des disqualifications qui opposent, d'une part, la légitimité scientifique du MRAC à la légitimité politique des diasporas et, d'autre part, la moindre « authenticité » d'une « africanité » substantialisée des diasporas par rapport à celle des Africains d'Afrique. Ces disqualifications réaffirment la supériorité des savoirs du musée sur les diasporas visant à affaiblir leur position.

Les membres du G6 voient dans ces comportements l'expression du rejet d'une approche critique, comme en témoigne l'un de ses membres : « L'interlocuteur du musée n'apprécie pas d'être contredit par son interlocuteur africain avec qui il est censé être dans un processus de co-création, et qui pour toute réponse, met fin aux consultations pour faire appel à d'autres personnes plus conciliantes selon son point de vue ».³⁷

L'exposition permanente déjà balisée

Après l'installation du G6, deux réunions avec les associations des diasporas africaines sont convoquées en octobre 2014 pour présenter la nouvelle philosophie du musée et l'approche muséale. Le directeur

36. Les membres du G6 se mettent en congé de leur emploi et/ou travaillent sur leur temps libre.

37. MPOMA, Anne Wetsi, "Quand le temple dédié à la colonisation belge fait peau neuve" [En ligne], in : DEMART, Sarah ; TSHEUSI-ROBERT, Mireille (sous la direction de), *Musées coloniaux et "restitution" des trésors africains*, hiver 2017, https://docs.wixstatic.com/ugd/3d95e3_86cdb150e1844154bc756110001487f6.pdf.

affirme que le musée sera une « *maison ouverte sans tabou* » qui propose des « *réponses nuancées aux visiteurs* », « *un musée avec l'Afrique et pas sur l'Afrique* », un lieu de « *débat polyphonique* » et une « *histoire partagée* » qui suscitera la réflexion sur la période coloniale³⁸. L'approche muséale est déclinée à travers les six « zones thématiques »³⁹ et l'esquisse de la scénographie. Deux zones sont coordonnées par des chercheurs du musée d'origine africaine : la zone « langage et musique » et la « zone diaspora », la spécialité de la chercheuse ayant la charge de cette dernière n'étant pas les diasporas mais l'histoire coloniale et l'art populaire congolais.

Lors de cette présentation, le G6 constate que les thématiques et l'approche de l'exposition ont déjà été balisées avant leur installation. Le canevas prédéfini soulèvera constamment des questions de fond et de méthodologie pour leur objectif de renouvellement de l'exposition permanente et sa décolonisation. Par exemple, la méthode du COMRAF envisageait d'organiser des assises du musée et d'inviter des experts internationaux pour repenser l'expo permanente, mais le musée ne soutient pas l'idée : « *On nous a fait comprendre que le processus de rénovation était déjà lancé et que la mission des six experts était de participer au processus tel qu'il était initié* »⁴⁰.

Ainsi, le G6 formule une série de remarques constructives qui, au fil des réunions, se muent en critiques récurrentes et acerbes face au silence assourdissant des membres du musée. Il relève les points suivants : la construction du récit n'inclut pas le point de vue des Congolais, la zone « vie quotidienne » reflète le seul regard de l'homme blanc sur l'homme noir, la mise sur le même pied inappropriée des victimes africaines du colonialisme et des victimes Belges au moment de la décolonisation, ou encore la dénomination impropre de la zone « paradoxe des ressources » (*Richesse du sous-sol et pauvreté de la population*) qui relève de stratégies politique et économique explicites. Le G6 souligne également le manque de valorisation de l'immense collection stockée dans les sous-sols, la dépolitisation et l'impasse sur l'histoire sociale, et l'absence de ligne claire de l'exposition (qui parle, qui subit, quelles controverses existent ?) qui résulte en partie de la désignation très tardive (à la fin du processus de rénovation⁴¹) de deux

38. Document interne.

39. Museum zone (l'entrée), Vie quotidienne, Rituels et cérémonies, Minéraux, Diaspora, Paysages et biodiversité.

40. KALONJI, Billy, "Comprenez notre déception", art. cité (voir p. 38).

41. Les raisons de ce retard ne sont pas claires, l'hypothèse d'un des membres du G6 est la difficulté de nommer un commissaire qui fasse autorité sur la multiplicité des disciplines scientifiques impliquées dans l'exposition permanente.

commissaires de l'exposition. S'agissant des objets exposés, le G6 critique le manque d'information, une mise en vitrines inadaptée (« culture in vitro ») ou le silence sur les résistances du peuple Congolais face à l'acquisition euphémisée des objets (« obtenus au hasard et en désordre »).

Tensions et désaccords récurrents

Au fil du temps, les désaccords se révèlent sur de nombreux points et rendent intenable cette « étroite collaboration » magnifiée par le MRAC. Les critiques portent sur l'ambition encyclopédique démesurée du musée et sur la volonté de conserver tout ce qui avait fait la particularité du musée colonial. Par ailleurs, l'hétérogénéité des approches et leur émiettement (anthropologie, biodiversité, histoire, histoire de l'art, minéralogie, etc.) empêchent une approche décoloniale de l'exposition permanente. Un membre du G6 déclarait dans un article que « chaque fois que nous voulions qu'une question neuve ou délicate soit abordée, le musée les refusait. Les réflexions critiques, audacieuses, innovatrices et controversées produites par les chercheurs des diasporas sont invisibilisées »⁴².

En outre, deux zones particulièrement sensibles restent sous la tutelle du directeur du musée et cristallisent les tensions et les désaccords : « la mémoire » et « l'histoire coloniale ». Sur la mémoire, l'euphémisation des événements graves, par l'usage d'expressions telles que « abus », « violences » en lieu et place des termes qui qualifient explicitement les crimes coloniaux (viols, vols, cruautés, etc.), est discutée. Le musée fait « comme s'il s'agissait de quelque chose d'extérieur à la construction de cette société. Or, il s'agit de quelque chose de profond, d'une coupure fondamentale et de l'essence même du processus colonial »⁴³. Le G6 suggère par exemple que les surnoms (« voleur », « violeur », etc.) que les Congolais attribuaient aux pionniers belges honorés dans la galerie du mémorial soit mentionnés, ce que la direction et la responsable de ce secteur du musée refusent avec l'argument selon lequel la galerie est un lieu de recueillement des familles. Ils proposent à la place d'inscrire les noms de quelques Congolais morts lors des expositions universelles de 1895 et de 1897 sur la vitre qui fait face à la plaque mémorielle.

Sur l'histoire coloniale, le désaccord apparaît d'emblée sur la manière de problématiser le rôle du MRAC. Lors d'une réunion, le directeur

42. PUNGU, Gratia, "Une rénovation ratée", *Ensemble !*, n° 99, mai 2019, pp. 32-36 (voir p. 34).

43. M'BOKOLO, Eliaka, "Un espace de démonstration du 'génie du colonialisme'", *Ensemble !*, n° 99, mai 2019, pp. 49-55 (voir p. 52).

se demande si « *le musée doit présenter des excuses* » alors que, pour le G6, la responsabilité du MRAC n'est pas la colonisation mais plutôt la caution scientifique apportée à l'entreprise coloniale par sa contribution à la production et à la diffusion de stéréotypes raciaux et racistes. Sur ce point, le directeur évite le débat en déclarant : « *On ne peut pas faire d'excuses, car on ne va quand même pas expliquer aux gens comment il faut voter...* »⁴⁴.

Enfin, l'exposition d'une œuvre d'art moderne d'Aimé Mpané comme contre-discours⁴⁵ à la charge symbolique et politique coloniale du musée est jugée par les membres du G6 à la fois illisible et incompréhensible pour les visiteurs. Dans son analyse de la réforme muséale à l'heure postcoloniale, Gaëlle Crenn observe plus généralement que l'usage de l'art contemporain n'est pas neutre : « *Si le passage de l'ethnologie à l'art a pu être pour certains musées d'ethnologie un moyen de contourner les ambiguïtés du passé colonial [...] le recours à l'art contemporain, offrant à première vue des perspectives de critiques plus frontales et radicales du passé colonial, peut également être un instrument efficace pour en réduire la critique, la rendre indolore* »⁴⁶.

À l'issue de ces étapes jugées frustrantes, le G6 adresse, en décembre 2016, un courrier au directeur dont le propos tranchant est à la hauteur de son exaspération. Il y fustige « *la farce des réunions entre la diaspora et le MRAC* » et désapprouve le projet de l'exposition permanente : « *Nous ne nous reconnaissons pas dans ce qui nous a été présenté de la future prétendue nouvelle exposition permanente. [...] Le nouveau directeur mène les discussions d'une main de fer. Il prétend donner la parole à chacun mais affirme ouvertement se fiche éperdument de nos remarques, pourvu que le musée puisse ouvrir ses portes à la date prévue. [...] Le passé colonial de la Belgique n'est pas du tout assumé. Et ceux qui se montrent le plus ouvert à nos remarques le font sur un fond teinté de paternalisme. Ils sont aux commandes et nous quémandons qu'ils tiennent compte de nos revendications. [...] Ils ne parviennent pas à lâcher prise et cherchent à tout contrôler* ».

Si notre témoin interrogé reconnaît la prise en compte de quelques-unes de leurs propositions, cela s'est fait au prix d'une déconnexion de l'approche décoloniale du G6 dans laquelle elles

44. PUNGU, Gratia, "Une rénovation ratée", art. cité (voir p. 34).

45. L'œuvre est une immense tête de profil d'un Africain en bois et bronze surmontée d'un germe de blé qui évoque le *Congo bourgeonnant*. Si elle remplace le buste en ivoire de Léopold II, elle cohabite avec les statues en bronze à la gloire de la colonisation, ce qui suscita de nombreuses critiques du public.

46. CRENN, Gaëlle, "La réforme muséale à l'heure postcoloniale. Stratégies muséographiques et reformulation du discours au MRAC (2005-2012)", art. cité (voir p. 195).

s'inscrivaient. Et l'absence de commissaire de l'exposition durant quasiment tout le processus de rénovation n'a fait que masquer le maintien du point de vue colonial du musée et a accentué le décalage épistémologique avec les diasporas.

Mise à l'écart et contre-offensive des diasporas

En décembre 2016, le G6 convoque une réunion pour interpellier le directeur et la responsable du groupe Rénovation sur le processus de collaboration ainsi que sur sa tenue à l'écart, notamment de la zone « histoire coloniale » et des informations nécessaires au suivi de la rénovation du musée. Les réponses du MRAC prennent des formes diverses : euphémisation des problèmes soulevés, simple prise d'acte des demandes, justifications administratives (retards accumulés, contraintes financières), silence ou négation du problème. Le bien-fondé des demandes est parfois reconnu, comme celui de la communication externe : le directeur promet d'élaborer un discours critique envers Léopold II et la colonisation, mais il rappelle que le musée s'appuie avant tout sur une approche scientifique, qu'il oppose au discours militant des membres du G6. Ce faisant, il hiérarchise les points de vue et minimise celui des diasporas : un procédé qui renvoie au monopole de la rationalité scientifique des Blancs, typique de la colonialité du pouvoir⁴⁷.

Le COMRAF et le G6 restent proactifs et préparent un projet⁴⁸ de collaboration future avec le musée, qu'ils présentent aux diasporas africaines en septembre 2017. À 15 mois de la réouverture du MRAC, ils révèlent leurs dissensions idéologiques et politiques avec l'équipe du musée et expriment leurs craintes quant à l'imperceptible changement de vision de la salle « histoire coloniale » et au rôle du lobby colonial dans ce *statu quo*. Un membre du G6 appelle les diasporas à se saisir du combat pour décoloniser le musée : « *Il faut s'inscrire dans l'idée que ça sera une lutte et qu'elle sera permanente. [...] C'est pourquoi il faut créer une institution durable et indépendante qui permettra d'élaborer une pensée sur le long terme et sur un autre modèle que le COMRAF. [...] Ça ne doit plus être seulement des gens qui murmurent à l'oreille du directeur !* »⁴⁹.

Au sein du COMRAF, les représentants des diasporas s'inscrivent ensuite dans une agentivité de plus en plus affirmée en rédigeant un

47. MIGNOLO, Walter, *La désobéissance épistémique. Rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*, op. cit.

48. Le projet s'intitule « Repenser les collaborations entre les diasporas et le musée d'Afrique centrale ».

49. Compte-rendu du 2 septembre 2017.

projet de collaboration alternatif à celui du directeur du MRAC⁵⁰ et une liste de ses propres enjeux. Tirant les leçons de sa « participation », ils se font plus offensifs : ils suggèrent la création d'un Conseil des communautés africaines (COCAM) et dressent la liste des conditions nécessaires pour décoloniser le MRAC. Parmi celles-ci, ils proposent l'inclusion des diasporas africaines (le COCAM) dans les structures du musée avec un pouvoir décisionnel (droit de veto) et consultatif (avis ou recommandations) selon les matières à définir, la constitution d'un comité de coordination, l'appui sur des experts et deux employés et, enfin, l'accès libre à toute information du musée indispensable à leur mission.

Ce projet, jugé trop audacieux aux yeux de la direction, suscite un courrier maladroit que le directeur adresse au président du COMRAF en rendant explicite la conception que le musée a du rôle réel que les diasporas peuvent assumer dans la rénovation. Il souligne d'abord le caractère radical, vain et utopique des exigences des diasporas quant à leur représentation dans les structures du MRAC : *« Les exigences définies dans la note "Conditions" sont irréalistes, aussi bien au niveau légal (les fonctions et organes sont définies dans des lois et arrêtés royaux), financier (la proposition de deux personnes à temps plein, plus un investissement d'autres personnes, comme les scientifiques) qu'au niveau de ce que les Anglais appellent "governance". [...] Je dois dire que nous étions déçus par la position prise dans la note, qui lui donne un cachet inutile d'activisme radical »*⁵¹.

S'il reconnaît la nécessité d'accroître la « diversité » du personnel du musée, le directeur tient à souligner qu'elle est déjà sept fois plus élevée que la représentativité des diasporas africaines dans la population. Quant à la demande de participation aux organes de gestion et de contrôle, celle-ci est très mal reçue : *« Il ne faut pas au MRAC un COCAM qui, comme une belle-mère regrettant de ne pas être un acteur propre, contrôle et vérifie toutes ces actions. Il faut bien séparer l'exécution du conseil/contrôle »*⁵².

En réaction à ce courrier, le COMRAF et le G6 suspendent leur collaboration avec le musée jusqu'à la veille de sa réouverture. Le contact est rétabli lors d'une conférence à Bruxelles sur la restitution des biens culturels africains où les diasporas interpellent rudement le directeur

50. « Conditions pour une participation inclusive des communautés africaines de Belgique ». Le projet de collaboration du directeur du MRAC est rejeté en raison de l'absence de garantie d'indépendance des diasporas, de cohérence pour décoloniser le musée, et de moyens pour réaliser un travail de fond.

51. Lettre datée du 8 décembre 2017.

52. Ibidem.

du musée. Celui-ci souhaite alors la présence du COMRAF pour la cérémonie d'ouverture de l'*Africa Museum*, mais les représentants des diasporas y posent deux conditions : des excuses écrites du directeur et le placement d'une plaque commémorative pour les sept Congolais morts dans le zoo humain de l'exposition universelle de 1897, qui fût inaugurée le 1^{er} décembre 2018.

Conclusion : l'impensé de la colonialité du pouvoir

Le projet de rénovation du MRAC réclamé depuis des décennies par les diasporas africaines a cristallisé d'énormes attentes et espoirs afin de décoloniser son regard sur l'Afrique et les Africains et de rompre ses effets structurants sur leurs conditions de vie actuelles en Belgique. Revisiter l'histoire de la colonisation et le regard colonial du musée sont donc, pour les diasporas, des enjeux majeurs afin d'améliorer leurs conditions d'existence en Europe⁵³. Un des membres du G6 rappelle l'espoir que ce projet a suscité : « *L'espérance est d'arriver, au travers du contenu narratif et de la révision matérielle, à construire un récit commun de la colonisation, à prendre en compte la mémoire des peuples africains et des diasporas dans sa diversité. Le but est aussi de lutter contre les discriminations racistes qui frappent l'Africain et le Noir dans la société actuelle, se nourrissant de l'ignorance de son histoire et des stéréotypes qui le visent via notamment l'image qui en est véhiculée dans l'exposition coloniale* »⁵⁴.

La Belgique est reconnue pour être un des pays d'Europe qui peine à revenir sur son passé colonial et à l'aborder sous un regard critique⁵⁵. Le processus de rénovation du musée illustre cette difficulté. Il a suscité une déception quasi unanime des diasporas africaines, un sentiment d'instrumentalisation et des critiques cinglantes de la part des membres du G6 : « *Ce simulacre de muséologie participative s'est avéré être un leurre médiatique, destiné à masquer l'échec à réformer un fossile institutionnel. [...] Rattrapées par les rapports sociaux de domination politique et économique de la vie réelle, elles n'ont pas pu transformer les musées en « espaces critiques » au service de la société. [...] Quand le Musée exploite à son compte le concept de décoloni-*

53. SMALL, Stephen, *20 Questions and Answers on Black Europe*, op. cit.

54. PUNGU, Gratia, "Tervuren : en finir avec Tintin au Congo", *Politique*, n° 86, 2014, pp. 66-68.

55. VERBEECK, Georgi, "Legacies of an Imperial Past in a Small Nation. Patterns of Postcolonialism in Belgium", art. cité ; BRAGARD, Véronique, "Indépendance ! La mémoire de l'indépendance congolaise dans les murs du Musée de Tervuren", *Hommes & migrations*, n° 1293, septembre-octobre 2011, p. 62-73.

sation, en le dénaturant, n'est-ce pas pour le dépolitiser et entretenir la confusion dans l'esprit du public, pour mieux l'endoctriner ? »⁵⁶.

Ce propos tranche avec le discours auto-satisfait de la direction du MRAC — qui évoque « une profonde révolution culturelle », « une perspective de décolonisation », « un narratif critique » —, témoignant de l'abîme existant entre les responsables du musée et ses « partenaires » quant à l'approche et aux résultats de cette rénovation. On en saisit mieux les ressorts en examinant l'interprétation divergente du terme « décoloniser » : pour le directeur du MRAC, il s'agit de « *continuer nos activités de plus en plus dans un contexte non seulement non colonial, mais aussi dans un contexte où l'on dévoile l'effet de l'esprit colonial dans les textes et les actes communicatifs* »⁵⁷. Ces deux postulats (d'un contexte non colonial et du dévoilement « de l'esprit colonial ») ne lui permettent pas de saisir le sens critique d'une approche décoloniale, ni la critique des diasporas concernant la perspective coloniale invariable du musée. Pour les diasporas, au-delà de la reconnaissance des faits historiques, décoloniser implique une nouvelle épistémologie (décoloniale) qui réfute la hiérarchisation des peuples et des savoirs, qui décentre le regard sur l'histoire et la culture, et qui instaure un rapport d'égalité réel avec les diasporas : « *Il n'y a pas de décolonisation possible sans dialogue entre partenaires égaux, sans une véritable alliance politique entre les groupes sociaux* »⁵⁸.

L'expérience de la rénovation du musée avec les diasporas révèle au contraire l'impensé et la prégnance des rapports sociaux de domination. Ainsi, en plus d'une « *vision coloniale et touristique de l'Afrique* »⁵⁹ — qui évacue toutes contradictions sociales et politiques (dont la longue lutte pour l'indépendance) et la subjectivation des colonisés —, la dynamique sociale entre les représentants du musée et les représentants des diasporas africaines a montré, à tous les niveaux du dispositif de participation, la colonialité du pouvoir incarnée dans des représentations, des attitudes et des comportements symptomatiques de leur subalternisation. Les Africains restent dans le musée comme dans le COMRAF un éternel « Autre » radical qui s'illustre à travers l'injustice épistémique omniprésente (incarnée dans les disqualifications reposant sur l'opposition sciences et politique (militantisme), objectivité et subjectivité, hiérarchisation des savoirs), le contrôle du directeur du musée sur les thématiques sensibles (mémoire et histoire

56. LUNTUMBUE, Toma, "Du musée empaillé au musée des illusions", *Bruxelles en mouvements*, n° 297, novembre-décembre 2018, pp. 8-12 (voir p. 8).

57. Lettre 8/12/17.

58. LUNTUMBUE, Toma, "Du musée empaillé au musée des illusions", art. cité (voir p. 11).

59. M'BOKOLO, Eliaka, "Un espace de démonstration du 'génie du colonialisme'", art. cité.

coloniales), les conditions de travail au rabais, la désinformation, le chantage et la mise à l'écart, la surdit  face aux demandes, les r actions du personnel et du directeur   l'agentivit  des diasporas, l'absence des diasporas des structures de gestion du mus e et leur raret  dans son personnel. Au final, tout ce qui contribue   une n gation du sujet politique diasporique et   une impossible d colonisation de *l'Africa Museum*.

